



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial**

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
PRESENTEE PAR LA SOCIETE CAEN METAL RECYCLAGE POUR L'EXPLOITATION
D'UNE INSTALLATION DE COLLECTE, TRI ET TRANSIT DE DECHETS SITUE SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE DE CARPIQUET**

Une participation du public par voie électronique est organisée sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Caen Métal Recyclage pour l'exploitation d'une installation de collecte, tri et transit de déchets situé 324, rue de Bellevue sur le territoire de la commune de Carpiquet.

La participation du public par voie électronique aura lieu du lundi 27 décembre 2021 (9 h) au mercredi 26 janvier 2022 inclus (17 h).

Pendant cette période, le dossier sera consultable :

- sur le site internet des services de l'État dans le Calvados : [www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr/publications/ICPE%3Ainstallationsclass%C3%A9es/ICPE%3Ainstallationsclass%C3%A9esindustrielles)
(publications/ICPE : installations classées/ICPE : installations classées industrielles)
- en préfecture (bureau de l'environnement et de l'aménagement), sur demande, aux heures d'ouverture au public.

Les observations et propositions du public seront déposées par voie électronique pendant la durée de la consultation à l'adresse suivante : pref-enquete-icpe@calvados.gouv.fr

Toute demande de renseignement peut être adressée à la DREAL de Normandie - unité bi-départementale Calvados Manche- 1, rue du recteur Daure - CS 60040 - 14006 CAEN CEDEX - udc.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

A l'issue de cette consultation, le préfet du Calvados statuera sur la demande d'autorisation par arrêté préfectoral .

Fait à Caen, le 3 décembre 2021

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Jean-Philippe VENNIN